

ouverture d'un micro-lycée à Caen, pensé selon une approche originale de "parcours incluant"

Un micro-lycée pour accueillir des élèves ayant décroché du système scolaire depuis plus d'un an ouvrira ses portes au lycée Jean-Rostand de Caen, annoncent la région Normandie et le rectorat le 14 mai 2018. Une particularité de cette initiative par rapport à celles déjà en place ailleurs en France est le caractère "incluant" de l'approche : les élèves devront être capables d'intégrer à terme une salle de classe traditionnelle et de poursuivre leurs études après l'obtention du baccalauréat. Ce micro-lycée devrait accueillir entre 12 et 15 élèves par année, pour un cycle d'études prévu sur trois ans. Le conseil régional y consacre 100 000 € pour l'aménagement des salles et l'équipement numérique, dont le choix a été laissé au lycée. L'établissement a également eu la liberté de recruter sept enseignants spécifiquement pour ce projet.



Le [lycée Jean-Rostand](#) de Caen prépare depuis huit mois l'ouverture à la rentrée prochaine d'un "micro-lycée" destiné aux jeunes sortis depuis plus d'un an du système éducatif, annonce le 14 mai 2018 son proviseur Sébastien Duval-Rocher. Pour ce nouveau dispositif, l'établissement a pu jouir d'une "certaine liberté" laissée par les services de l'académie de Caen et par la région Normandie pour "le choix de l'équipe" enseignante, mais aussi pour celui du mobilier et de l'équipement informatique. Selon Bertrand Deniaud, vice-président de la collectivité en charge des lycées, 100 000 € ont été consacrés pour l'aménagement des salles, l'achat de matériels comme une trentaine de postes informatiques et des TBI, et le financement d'interventions extérieures, de sorties, etc.

Le recrutement des élèves débute en juin, il concerne des jeunes aux parcours "très différents" pour les "amener à un point identique", souligne Patrice Eustache, coordinateur de l'équipe enseignante chargée du micro-lycée. Ils peuvent venir des missions locales, être passés par un établissement pénitentiaire, une structure d'hospitalisation, avoir décroché pour des raisons familiales, etc. Entre 12 et 15 élèves dont l'âge peut varier de 16 à 22 ans intégreront le micro-lycée à la rentrée prochaine.

"Un réseau qui se construit"

La deuxième expérimentation normande de micro-lycée

Le micro-lycée de Caen sera le deuxième de la région, après celui ouvert en 2014 au [lycée Aristide-Briand](#) d'Évreux. Ce dernier accueille aujourd'hui une cinquantaine d'élèves sur deux ans, et avec **67 % de réussite au baccalauréat en 2017** l'expérience est jugée "réussie" par le rectorat et la région.

À Évreux comme à Caen, les élèves des micro-lycées peuvent préparer des Bac L, ES et STMG (option mercatique).

L'académie de Caen recense actuellement **environ 1 700 à 1 800 "décrocheurs"**, soit des élèves ayant abandonné une formation qualifiante avant l'obtention du diplôme. Leur nombre a baissé depuis 2006, il se situait entre 2 400 à 2600, suivant en cela une tendance nationale ([lire sur AEF info](#)).

Les élèves doivent être volontaires pour reprendre une scolarisation après s'en être éloignés depuis plus d'un an. Si le décrochage est plus récent, explique Patrice Eustache, la logique est qu'ils retournent vers leur lycée d'origine. Dans le cas du micro-lycée cannaï, la particularité du dispositif est de suivre une logique de "parcours scolaire incluant", signifiant que l'élève devra être capable à terme de retrouver une salle de classe normale de 30 élèves. L'objectif n'est donc pas seulement d'obtenir un diplôme de baccalauréat, mais aussi de développer une "capacité d'aller vers l'autonomie" et de "persévérance dans le raccrochage" en poursuivant les études dans le supérieur.

Le micro-lycée de Jean-Rostand n'a donc pas vocation à être isolé du reste de l'établissement, le deuxième plus important de l'académie avec environ 1 850 élèves. Le parcours d'études (sur trois ans) conduira progressivement les élèves à s'inscrire dans le collectif de l'établissement, une condition nécessaire pour garantir que leur "raccrochage" soit pérenne, selon l'équipe éducative. La première année sera consacrée à la remise à niveau et au choix d'orientation, avec la possibilité de sortir du dispositif pour aller vers l'alternance. La deuxième année préparera à l'examen de français, la troisième au baccalauréat et à l'orientation post-bac. Cette dernière année devra se faire "en situation scolaire classique".

La pédagogie devra être adaptée aux besoins individuels des élèves, en tenant aussi compte de leurs contraintes extrascolaires. Le parcours d'"inclusion scolaire" est pensé avec la possibilité d'entrer directement en 2e année, voire directement en 3e année, et avec des mobilités éventuelles en cours d'année. L'équipe pédagogique est composée de sept enseignants, qui travailleront en association avec la maison des adolescents de Caen pour bénéficier d'un accompagnement par des assistants sociaux, des éducateurs et un psychologue clinicien. "C'est un réseau qui se construit", note Sébastien Duval-Rocher. Il signale également que des partenariats sont à l'étude avec différentes structures comme le Crous pour l'hébergement d'élèves, et avec d'autres lycées de l'académie.